

# DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

## BAC BLEU

### MATIÈRES RECYCLABLES PÊLE-MÊLE DANS LE BAC



#### PAPIER ET CARTON PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Sacs de papier
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans paille)



#### PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros :



- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique souples (à regrouper dans un sac transparent et bien le nouer)



#### MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes d'aluminium
- Cintres (regrouper en paquets)
- Tuyaux et chaudières



#### VERRE

- Toutes les bouteilles et tous les contenants de verre, de toutes les couleurs



### MATIÈRES REFUSÉES

- Papier ou carton souillés
- Plastiques sans numéro ou portant le numéro 6
- Jouets
- Contenants de peinture
- Bouteilles à gaz propane, aérosols et extincteurs
- Outils
- Vitres, miroirs, ampoules et pyrex
- Matières organiques
- Etc.



• Rincer les contenants pour éviter les odeurs et préserver la santé des travailleurs.

• Mettre les matières pêle-mêle dans le bac. Elles ne doivent pas être dans des sacs.

• Vous manquez d'espace dans votre bac bleu ? Compactez les contenants pour maximiser l'espace.

## BAC NOIR

### MATIÈRES REFUSÉES

La réglementation interdit de mettre les matières suivantes dans le bac noir :

- Médicaments et déchets biomédicaux
- Matières recyclables (ex. papier et carton, contenants de plastique, verre et métal)
- Résidus domestiques dangereux (ex. peinture, piles, huiles, pesticides, bouteilles à gaz propane)
- Matériaux de construction et de démolition (bois, gypse, ...)
- Appareils électriques, électroniques et informatiques
- Résidus verts (ex. feuilles mortes, herbes de jardin et arbres de Noël)
- Pneus et batteries d'auto
- Meubles et matelas

### ÊTRE VERT AU QUOTIDIEN!

- Utiliser des contenants réutilisables (bouteilles et plats lavables).
- Donner une deuxième vie aux matières ou aux objets en les réutilisant à d'autres fins.
- Donner les objets en bon état à des organismes (divers points de collecte) ou à une autre personne.
- Composter avec un composteur domestique ou un vermicomposteur.
- Herbicycler votre gazon et vos feuilles.
- Les médicaments sont acceptés dans les pharmacies.

## RÈGLES À SUIVRE

### BAC BLEU

Matières recyclables seulement. En cas d'excédent, aller les porter à l'écocentre. **Les bacs bleus contenant des matières refusées ne seront pas vidés et les matières à l'extérieur des bacs ne seront pas ramassées.**

### BAC NOIR

Déchets domestiques seulement. **Les bacs noirs contenant des matières refusées ne seront pas vidés et les déchets à l'extérieur des bacs ne seront pas ramassés.**

### CONSEILS

- Le bac noir doit être considéré comme la dernière alternative.
- Le poids des matières mises dans le bac noir détermine la facture à payer pour l'enfouissement.
- Plus il est lourd, plus la facture collective augmente!

### QUAND

Mettez les bacs en bordure de rue la veille de la collecte et les retirer une fois la collecte terminée.

### COMMENT ORIENTER VOS BACS

Les poignées et les roues doivent être orientées vers la rue afin de faciliter le travail des employés des travaux publics.

### EN HIVER

Déneiger et déglacer complètement le dessus et les côtés des bacs de façon à les rendre facilement accessibles. **Les bacs enneigés ou difficiles d'accès ne seront pas vidés.**

# CALENDRIER DE COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

# 2017

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### TRUCS ET CONSEILS



## Val-Morin

NOTRE TERRITOIRE  
VOLLE AVENIR

## MRC DES LAURENTIDES

AMHERST | ARUNDEL | BARKMERE | BRÉBEUF | HUBERDEAU  
IVRY-SUR-LE-LAC | LABELLE | LA CONCEPTION | LAC-SUPÉRIEUR  
LAC-TREMBLANT-NORD | LA MINERVE | LANTIER | MONTCALM  
MONT-TREMBLANT | SAINTE-AGATHE-DES-MONTS  
SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES | SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ  
VAL-DAVID | VAL-DES-LACS | VAL-MORIN

819-324-5670

www.val-morin.ca

TRAINDEVIEDURABLE.com

# CALENDRIER DES COLLECTES 2017 - VAL-MORIN

JANVIER							FÉVRIER							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31	27	28	29	30	31	
29	30	31											30	31													




  

MARS							AVRIL							SEPTEMBRE							OCTOBRE								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7		
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	10	11	12	13	14	15	16	8	9	10	11	12	13	14		
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	17	18	19	20	21	22	23	15	16	17	18	19	20	21		
26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	24	25	26	27	28	29	30	22	23	24	25	26	27	28			
							30													29	30	31							

MAI							JUIN							NOVEMBRE							DÉCEMBRE							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	
28	29	30	31	25	26	27	28	29	30	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30
																				31								

## LÉGENDE

-  DÉCHETS SEULEMENT
-  MATIÈRES RECYCLABLES SEULEMENT
-  GROS REBUTS

**SECTEUR EST**  
1<sup>ère</sup> à 10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> à 22<sup>e</sup> Avenue, secteurs de la Rivière, Morin, Lac-Fortier, Lac-La Salle et Curé-Corbeil Est: lundi pour les ordures et mercredi pour le recyclage.

**SECTEUR OUEST**  
11<sup>e</sup> Avenue, rue du Rêve, secteurs Trudeau, Alverna, boul. Labelle, Curé-Corbeil Ouest, Beaulne et Val-Royal: mardi pour les ordures et jeudi pour le recyclage.

JANVIER 2018							FÉVRIER 2018						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	4	5	6	7	8	9	10	
7	8	9	10	11	12	13	11	12	13	14	15	16	17
14	15	16	17	18	19	20	18	19	20	21	22	23	24
21	22	23	24	25	26	27	25	26	27	28			
28	29	30	31										

MARS 2018						
D	L	M	M	J	V	S
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

**UN PROBLÈME ?**  
Pour un problème avec la collecte, pour remplacer ou commander un nouveau bac, contactez LA MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN au 819-324-5670 ou [municipalite@val-morin.ca](mailto:municipalite@val-morin.ca)

## SAVIEZ-VOUS QUE...

Approximativement 933 tonnes de déchets domestiques et 359 tonnes de matières recyclables sont collectées annuellement dans votre municipalité!

## éco CENTRE

SERVICE GRATUIT JUSQU'À 26 VISITES PAR ANNÉE  
RÉSERVÉ AUX CITOYENS DE LA MRC DES LAURENTIDES

-  **RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)\***  
Peinture, aérosols, vernis, solvants, pesticides, produits nettoyants, huile à moteur, ampoules fluocompactes, tubes fluorescents, bombonnes de propane, piles, cartouches d'encre, extincteurs, etc.  
\* Ces produits peuvent aussi être apportés dans les dépôts de RDD
-  **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION**  
Bois, branches, arbres de Noël, métal, béton, bardeaux d'asphalte, brique, pierre, gypse, couvre-planchers (tapis, prélat, céramique, etc.), douches, baignoires, éviers, toilettes, etc.
-  **APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES, INFORMATIQUES**  
Électroménagers avec halocarbures (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs d'air et déshumidificateurs), cuisinières, lave-vaisselle, laveuses, sècheuses, tous les petits électroménagers et appareils électriques, téléviseurs, vidéos, radios, ordinateurs, périphériques, cellulaires.
-  **MEUBLES**  
Tous les meubles (divans, matelas, tables, chaises, etc.)
-  **OBJETS DIVERS**  
BBQ, tondeuses, toiles de piscines, balançoires, etc.
-  **RÉSIDUS VERTS**  
ACCEPTÉS UNIQUEMENT DANS LES ÉCOCENTRES DE MONT-TREMBLANT ET DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS AU PRINTEMPS ET À L'AUTOMNE AINSI QU'À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE (RIDR) TOUTE L'ANNÉE.  
Feuilles mortes, tiges et brindilles.
-  **MATIÈRES RECYCLABLES**  
Papier, carton, contenants de verre, plastique et métal.
-  **PNEUS ET BATTERIES D'AUTO**  
Tous les pneus de voitures et de camionnettes et batteries d'auto.

## CONSIGNES

Résidentiel seulement. Entrepreneurs refusés.  
Preuve de résidence exigée.

Heures d'ouverture variables à vérifier  
auprès de votre municipalité  
ou

[TRAINDEVIEDURBLE.com](http://TRAINDEVIEDURBLE.com)

## éco CENTRE

ÉCOCENTRE DE  
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

### HORAIRE

ÉTÉ (10 avril au 16 septembre 2017):  
Lundi au vendredi de 9h00 à 16h30

HIVER (3 janvier au 8 avril 2017 ET  
17 septembre au 30 décembre 2017):  
Mardi au vendredi de 9h00 à 16h30

TOUTE L'ANNÉE: Samedi 9h00 à 15h00

### ADRESSE

1710, rue Principale

Sujet à changement

## COLLECTE DE GROS REBUTS

UNE COLLECTE DES GROS REBUTS  
A LIEU LES :

10 juillet et 16 octobre 2017  
(VOIR CALENDRIER)

## ATTENTION

SEULS LES ITEMS SUIVANTS  
SONT ACCEPTÉS:

(à mettre au chemin la veille de la collecte seulement)

### MEUBLES DE MAISON OU DE JARDIN

Table, chaise, divan, matelas, sommier, lit, bureau, bibliothèque, desserte et étagère.

### ÉLECTROMÉNAGERS SANS HALOCARBURES

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, chauffe-eau.

 **Tout le reste doit être apporté à l'écocentre**  
(voir encadré *écocentre*).